



## PROJET « ADAPTATION BASEE SUR LES ECOSYSTEMES DE LA MONTAGNE A LA MER/ ABE »

### TERMES DE RÉFÉRENCE

#### **Délimitation d'une Zone Marine Contrôlée (ZMC) au PN3B par l'installation de 25 bouées de signalisation et 6 bouées d'amarrage dans la baie de Caracol (Complexe des Trois Baies-Département du Nord-Est)**

Practice Area :	Environnement, Energie
Application Deadline :	.....
Type of Contract :	Individual Contract
Duty Station :	Port-au-Prince, HAITI
Langues requises	Français Anglais Créole
Date de démarrage	.....
Durée initiale du contrat	50 jours ouvrables

#### Background

Le projet d'Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables au Changement Climatique et aux menaces anthropogéniques à travers l'application d'une approche de la montagne à la mer de la conservation de la biodiversité et la gestion des bassins versants communément appelé ABE (Adaptation Basée sur les Ecosystèmes) est un projet financé par le GEF (Fond Global de l'Environnement) et exécuté par le MDE (Ministère de l'Environnement) et le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) de concert avec d'autres institutions étatiques et privées. Avec comme territoire d'intervention :

- le complexe des Trois Baies situé dans le Nord et le Nord-Est du pays ;
- le complexe des Baradères-Cayemites dans les Nippes et Grand' Anse ;
- le complexe de Marigot – Massif de la Selle – Anse à Pitres localisé dans le Sud-Est du pays ;

Le projet ABE s'articule autour de deux principales composantes :

1. Le renforcement de la résilience face aux menaces climatiques dans les principaux bassins versants et zones côtières en passant par l'aménagement des bassins versants et la conservation des sols, la gestion des zones côtières, et la valorisation et la conservation des ressources naturelles.
2. Le renforcement de la contribution des zones protégées à la conservation de biodiversité et au développement durable dans les zones côtières et marines axé sur une exploitation raisonnée.

En prenant en compte les interactions entre les activités de la ligne de crête au récif, le projet ABE cherche à réduire, tout en conservant la biodiversité menacée dans les bassins versants et les zones côtières et marines, la vulnérabilité des populations pauvres des zones d'intervention aux effets du changement climatique. Ce projet vise six grands groupes de résultats :

- Cadre de gouvernance – politiques, plans et décisions en faveur de l'adaptation basée sur les écosystèmes ;
- Conservation et gestion efficace des écosystèmes pour renforcer leur résilience et leur fonctionnalité ;
- Réhabilitation assistée – recouvrement de la fonctionnalité des écosystèmes ;
- Propositions affinées pour le patrimoine des aires protégées dans les zones côtières et marines ;
- Renforcement des instruments et des capacités en vue de la gestion efficace des aires protégées ;
- Nouveaux moyens de subsistance afin de réduire la pression sur la biodiversité côtière et marine ;

L'atteinte de ces résultats requiert la prise en compte des lacunes de la gouvernance territoriale, une compréhension des modes de vie des communautés et des actions adaptées dans les zones terrestres et marines des complexes d'intervention. La gouvernance territoriale est l'un des aspects qui peut mettre en péril la conservation des ressources naturelles au niveau des aires protégées en Haïti. L'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP), structure de l'Etat responsable de la gestion des aires protégées dispose de très faibles moyens. Sa faible présence dans les aires protégées crée en matière de gouvernance un flou profitable aux braconniers et préjudiciable à la biodiversité marine et côtière.

Le projet AbE, dès son lancement, s'est évertué à renforcer la présence de l'ANAP dans le PN3B. Par exemple, il contribue à la dynamisation du Comité local d'appui (CLA), structure de consultation -regroupant des élus locaux, des représentants d'associations de pêcheurs, d'ONG locale des communes du PN3B -qui appuie la direction du PN3B dans la gestion de l'aire protégée. En dépit de l'assistance fournie en matière de gouvernance, d'autres actions se révèlent indispensables pour contrer certaines pratiques impropres encore présentes au niveau du PN3B en particulier au niveau de sa partie marine.

Le plan de gestion de cette aire protégée prévoit la création de 4 types de zones marines : régénération, conservation, utilisation durable, développement communautaire en vue de mieux régler les types et les utilisations humaines admissibles au niveau de chacune des zones. L'objectif poursuivi dans la conception de cette répartition spatiale est donc de faciliter de façon simultanée l'exploitation contrôlée des ressources du PN3B par les différents usagers et la conservation des écosystèmes essentiels de cette aire protégée. La matérialisation du zonage est indispensable pour un meilleur contrôle du territoire par la structure de gestion. Dans la partie marine en particulier, chaque zone a suivant ses caractéristiques une sensibilité propre en ce qui concerne la pêche ou l'accès motorisé. Les pêcheurs et autres usagers seront avertis des usages compatibles suivant la zone considérée. L'installation de bouées, suivie de campagnes de sensibilisation des pêcheurs, constituera un pas supplémentaire de l'ANAP dans la démarche de régularisation des pratiques présentes dans les zones côtières et marines du PN3B.

Dans le souci du renforcement des instruments et des capacités de gestion du PN3B par l'ANAP, et du respect de certaines prescriptions du plan de gestion, le projet AbE compte installer 25 bouées de palissage et 6 bouées d'amarrage au niveau de la baie de Caracol dans la zone dite de régénération. Le projet cherche à recruter un prestataire pouvant accomplir convenablement ce mandat.

#### **Les parties prenantes (liste non exhaustive) :**

Le Ministère du tourisme et des industries créatives

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Ministère de l'Agriculture, ressources naturelles et le développement rural d'Haïti (MARNDR)

Ministère de l'Environnement d'Haïti (MDE)

Service Maritime et de Navigation d'Haïti (SEMANAH)

#### **Description des tâches et responsabilités**

##### **Objectif de la consultation :**

L'objectif général de la consultation est de renforcer les capacités de contrôle de l'ANAP dans la partie marine du PN3B. Il s'agit plus spécifiquement de :

- Matérialiser le zonage du plan de gestion du PN3B par l'installation de 25 bouées de palissage et 6 bouées d'amarrage.
- Faciliter un usage approprié des ressources des différentes zones marines contrôlées du PN3B.

##### **Mandat et tâches spécifiques du consultant**

Sous la supervision directe de la coordination de l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP) et de la direction du projet ABE du PNUD, les tâches suivantes devront être réalisées par le/la consultante:

**1) Acquisition, stockage et examen des bouées**

Les bouées de palissage seront fournies par le projet AbE. Dans cette phase, il procédera à un premier examen des bouées. Il vérifiera que les inscriptions respectent la terminologie adoptée par l'ANAP pour le PN3B. Cet examen du matériel permettra de porter les corrections nécessaires et indispensables avant l'installation.

**2) Définition de l'espace à délimiter dans la baie de Caracol**

Le plan de gestion du PN3B prévoit différentes zones dans la partie marine de cette aire protégée. Le degré de sensibilité des ressources naturelles à conserver dicte le type d'affectation de la zone concernée. Le consultant devra rentrer en contact avec l'ANAP pour pouvoir mieux identifier la zone prioritaire à délimiter dans le cadre de ce mandat. Lors de ce choix de zone, les impacts environnementaux potentiels résultant de l'installation et du fonctionnement du matériel devront être pris en compte par le consultant.

**3) Obtention de l'autorisation à installer les bouées dans la baie de Caracol**

L'autorisation formelle doit être obtenue avant toute tentative d'installation du matériel de signalisation. Le consultant fera les démarches requises auprès des autorités compétentes notamment la structure de gestion de l'aire protégée (ANAP) en vue d'obtenir une autorisation formelle et par la suite procéder à l'emplacement des bouées. L'équipe technique du projet AbE peut toutefois faciliter les prises de contact et les rencontres entre le consultant et les responsables de l'ANAP.

**4) Installation des bouées**

Le projet fournira les bouées de palissage et d'amarrage et d'autres accessoires (cf. *VIII : Liste des équipements fournis par le projet*). Les autres ressources matérielles comme les poids morts seront à la charge du consultant. Le/la consultant s'assurera lors de cette opération des conditions météorologiques pour pouvoir accomplir cette tâche en toute sécurité.

**5) Sensibilisation de la communauté locale de pêcheurs sur l'importance des bouées et du zonage de la partie marine du PN3B**

L'installation de bouées dans la baie de Caracol est une intervention indispensable qui va permettre à l'ANAP de mieux contrôler l'accès à la partie marine du PN3B. Cette intervention peu commune doit être comprise par la population vivant dans la zone côtière. La sensibilisation de la population de la baie et notamment la communauté de pêcheurs se portera sur le plan de gestion du PN3B, l'importance du zonage de la partie marine de l'aire protégée et la nécessité d'emplacement des bouées et s'étendra sur toute la durée de la consultation.

**6) Propositions sur l'entretien des bouées**

Une fois installées dans la mer, les bouées seront exposées à toutes sortes d'agressions. Elles peuvent se dégrader sous l'action des houles et des cyclones récurrents dans cette baie du Nord'Est. En vue de garantir une plus longue durée de vie du matériel, le consultant dressera un

plan d'entretien prenant en compte des éléments tels que la fréquence d'entretien, les ressources humaines, les ressources matérielles

### **Livrables :**

Les livrables attendus dans le cadre de ce mandat concernent particulièrement :

- ✓ Le rapport de l'examen du matériel fourni, de la définition de l'espace à délimiter (KML ou shape de cet espace) et de l'obtention de l'autorisation d'installation des bouées ;
- ✓ Le rapport d'installation des bouées (avec des photos géotaggées, coordonnées GPS des bouées installées, carte de la zone délimitée, photo aérienne des bouées installées) ;
- ✓ Le rapport de sensibilisation de la population et le plan d'entretien des bouées ;
- ✓ Le rapport final

Le/la consultant aura l'entière responsabilité de la qualité et de la présentation en temps opportun des rapports techniques au PNUD-Haïti.

### **Compétences :**

- ✓ Expertise technique dans l'un des métiers de la plongée sous-marine ;
- ✓ Bonne connaissance des outils cartographiques (GPS, ArcGIS) ;
- ✓ Capacité à fournir des rapports techniques de qualité dans les délais impartis ;

### **Exigences linguistiques**

Bonne maîtrise du français.

### **Connaissances requises et expériences**

#### **Formation et expériences professionnelles :**

- ✓ Un diplôme d'études supérieures dans l'un des métiers de la plongée sous-marine, ou en sciences de l'Environnement ;
- ✓ Bonne connaissance du milieu rural haïtien, du département du Nord 'Est plus précisément de la région du Parc National des Trois Baies (PN3B) ;
- ✓ Au moins 10 ans d'expérience de terrain ;
- ✓ Réalisation de deux missions similaires.

N.B : Les 50 jours ouvrables peuvent être échelonnés sur quatre mois au maximum.

## Calendrier de paiement

<b>Livrable</b>	<b>Délai</b>	<b>Pourcentage et condition de paiement</b>
Rapport de l'examen du matériel fourni, de la définition de l'espace à délimiter (KML ou shape de cet espace) et de l'obtention de l'autorisation d'installation des bouées	1.5 mois après la signature du contra	50% après approbation du livrable
Rapport d'installation des bouées (avec des photos géotaggées, coordonnées GPS des bouées installées, carte de la zone délimitée, photo aérienne des bouées installées)	4 mois après la signature du contrat	40% après approbation du livrable
Rapport final, incluant le rapport de sensibilisation de la population et les propositions sur l'entretien des bouées	5 mois après la signature du contrat	10% après approbation du livrable

## LISTE DES EQUIPEMENTS FOURNIS PAR LE PROJET

Description en Anglais	Description en Français	Quantité
Swivel Bolts: Boat Marine Clip 11.5cm Stainless Steel Swivel Double Eye Hook	écrou	24
U-Channel posts 10' Galvanized	poteaux galvanisés	24
U-Channel post mounting bolts: measurements. Steel U-Bolt: Galvanized, 1/4"-20 Thread	écrous	24
Mooring Buoys: 24" Diameter Buoy	bouées d'amarrage	6
Regulatory buoys (W1362R): 13" diameter	bouées de signalisation	25
Chain: 1,500' to 1,600' of chain.	chaîne en acier	1